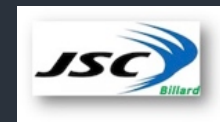




OPEN 3 Bandes par handicap



BILLARD CLUB COULAINES

DU 30 SEPTEMBRE AU 01 OCTOBRE 2017

Dotation

Tournoi Principal :

1^{er} : **450 €**

2^{ème} : 250 €

1/2 finaliste : **125 €**

1/4 de finaliste : **75 €**

Consolante :

1^{er} : **90 €**

2^{ème} : **50€**

Meilleure Série : 50 €

(indifféremment 2m80 ou 3m10)

Avec la participation assurée de 2 masters



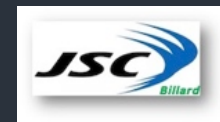
Mikael DEVOGELAERE



Thierry ROXO



Règlement 1/2



Généralités

Ce tournoi de 3 Bandes est ouvert à tous les joueurs de billard. Il s'agit d'un tournoi « Open » par handicap.

Il aura lieu du 30 septembre 2017 au 01 octobre 2017, début des matchs le samedi 30 septembre à 9h00 (RDV à 8h30).

Le montant de l'inscription est fixé à 30 euros et le tournoi est limité à 48 joueurs maximum.

La tenue sportive devra être correcte.

Les parties seront sérieuses mais dans une ambiance festive et conviviale.

Les Handicaps

En Poule

Master (plus de 1,100) : 32 pts

Master (moins de 1.100) : 30 pts

N1 (plus de 0.750) : 26 pts

N1 (moins de 0,750) : 23 pts

N2 : 19pts

N3 : 16pts

R1 : 13pts

R2 : 10 pts

Les matchs sont limités à 40 reprises.

Restauration :

Une restauration type sandwich se fera sur place.

Un repas en commun dans un restaurant privatisé sera proposé aux joueurs le samedi soir avec différents menus et tarifs. Les inscriptions aux repas se feront à l'issue de la sortie de la liste des joueurs retenus .

Formule Sportive

Les matchs se dérouleront sur 6 billards (2 x 3m10 et 4 x 2m80).

Les Handicaps

En Phase finale

Master (plus de 1,100) : 36 pts

Master (moins de 1.100) : 34 pts

N1 (plus de 0.750) : 29 pts

N1 (moins de 0,750) : 26 pts

N2 : 22pts

N3 : 18pts

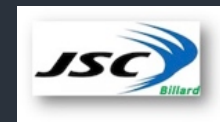
R1 : 14pts

R2 : 11 pts

Les matchs sont limités à 50 reprises.



Règlement 2/2



Inscriptions :

Les engagements se feront du 15 juin 2017 au 31 juillet 2017

à l'adresse mail suivante mdevogelaere@yahoo.fr

Merci d'indiquer votre nom – prénom – club – moyenne générale

L'engagement sera validé uniquement à réception du chèque de 30€

(à l'ordre JSC BILLARD)

à l'adresse postale suivante :

DEVOGELAERE Mikael

98 avenue division Leclerc

72170 BEAUMONT SUR SARTHE.

La sélection des joueurs se fera par ordre de réception de l'engagement de 30€.

Les joueurs non retenus se verront renvoyer leur chèque.

La liste des joueurs retenus et l'ordre des remplaçants seront dévoilés le 1 août 2017.

Le club de Coulaines se réserve le droit de refuser toute candidature sans avoir à en justifier la raison.

Le règlement complet est disponible

- sur la page Facebook du club de Coulaines
- et sur le site internet : <http://www.jscoulaines.fr/billard/>

Le club se réserve le droit de modifier les dotations si le tournoi n'est pas rempli.

